

DECLARATION DE CONFORMITE  n°1

Ets NOGARET
Les plantiers
30480 CENDRAS

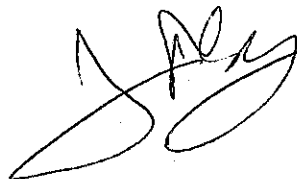
Dans le cadre de l'application de la Directive Produit de Construction (89/106/EEC) incluant les dispositions à prendre pour le marquage CE de certains éléments de structures en bois :

Je soussigné, Jérôme Nogaret,
Gérant de l'Ets NOGARET,

Déclare que la production de bois de structure de section rectangulaire classés suivant la résistance à l'aide de la norme NF B 52-001-1 "Classement visuel pour l'emploi en structures des bois sciés français résineux et feuillus" est conforme aux dispositions de l'annexe ZA de la norme EN 14081-1+A1 de avril 2011 pour l'utilisation en structure.

L'organisme notifié QUALISUD, 15 avenue de Bayonne, 40500 St SEVER identifié 1973 a établi le certificat de conformité du système de Contrôle de Production en Usine référencé 1973-CPD-003 et incorporé en annexe à la présente déclaration.

Fait à CENDRAS, le 03/072012
Jérôme NOGARET
[Signature]



Ets NOGARET
S.A.R.L. au capital de 30 000 €
Scierie-Fermette Charpente
30480 CENDRAS
Tél. 04 66 30 20 18
Fax 04 66 78 76 83